

Annexe 1 : extrait du compte rendu de réunion du conseil communautaire du 23 septembre 2021 concernant la clé de répartition de la CLECT.

Reversement de la dotation touristique au titre de l'année 2021 aux communes de Villarembert - LeCorbier, Fontcouverte - La Toussuire, Saint-Sorlin-d'Arves et Saint-Jean-d'Arves – Attributions de compensation dérogatoires

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan a approuvé, à la majorité des deux tiers, lors de sa séance du 24 juin 2021, le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 25 juin 2019 relatif à la répartition et au reversement de la dotation touristique aux communes concernées, par le biais des attributions de compensation (AC) selon les mêmes montants que ceux figurant dans le rapport de 2019.

Ce rapport de la CLECT a été adressé aux quatre communes intéressées pour délibération de leurs conseils municipaux respectifs (Villarembert - Le Corbier, Fontcouverte - La Toussuire, Saint-Sorlin-d'Arves et Saint-Jean-d'Arves).

Ces dernières n'ont pas souhaité revoir la répartition de l'enveloppe de 895 079 € (dont les critères initiaux de répartition datent de plusieurs années), entre elles, ce qui reste possible chaque année.

Les conseils municipaux des communes de Villarembert - Le Corbier, Fontcouverte - La Toussuire, Saint-Sorlin-d'Arves et Saint-Jean-d'Arves ayant respectivement délibéré en date des 2 août 2021, 15 juillet 2021, 19 juillet 2021 et 24 août 2021, il convient désormais de fixer les attributions de compensation correspondantes selon le régime dérogatoire de la révision libre en application de l'article 1609 nonies, C, V, 1bis du CGI et en tenant compte du rapport de la CLECT.

La répartition s'établit selon le tableau suivant :

	AC 2021 provisoires	Reversement de la dotation touristique 2021	AC 2021 provisoires corrigées
VILLAREMBERT LE CORBIER	523 735 €	520 550 €	1 044 285 €
FONTCOUVERTE LA TOUSSUIRE	866 012 €	229 560 €	1 095 572 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	535 893 €	73 119 €	609 012 €
SAINT-JEAN-D'ARVES	271 831 €	71 850 €	343 681 €
Total	2 197 471 €	895 079 €	3 092 550 €